

# Première Synthèses

## Informations

### LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'ŒUVRE EN 2008 :

*un infléchissement après un début d'année en hausse*

Après s'être beaucoup accrue au cours de l'année 2007, la rotation de la main-d'œuvre, hors recours à l'intérim, poursuit sa hausse au début de l'année 2008 avant de se replier progressivement à partir du deuxième trimestre. Cet infléchissement de la rotation au cours de l'année 2008 s'explique par la dégradation de la situation conjoncturelle. L'effet du ralentissement économique se traduit dès le deuxième trimestre par un repli très prononcé du recours à l'intérim, suivi au second semestre d'un net infléchissement du taux d'embauche. Conséquence également de la dégradation du marché du travail, les démissions diminuent et les licenciements économiques augmentent au dernier trimestre 2008.

L'infléchissement de la rotation de la main-d'œuvre est plus marqué pour les salariés de moins de 30 ans, essentiellement sous l'effet du recul des embauches. La baisse des embauches est particulièrement importante chez les jeunes hommes.

#### Le taux de rotation se replie progressivement à partir du deuxième trimestre

Après avoir atteint un niveau exceptionnel en 2007, le taux de rotation dans les établissements de 10 salariés ou plus (défini comme la moyenne des taux d'entrée et de sortie) poursuit encore sa progression au premier trimestre 2008 (11,8 % après 11,4 % au quatrième trimestre 2007), et baisse ensuite progressivement au cours des trimestres suivants. Il s'établit ainsi à 11,1 % au quatrième trimestre de 2008 (tableau 1). Le repli de la rotation de la main-d'œuvre au cours de l'année 2008 est plus marqué pour les établissements de 10 à 49 salariés : leur taux de rotation passe de 11,6 % au quatrième trimestre de 2007 à 11,1 % au quatrième trimestre de 2008, tandis que celui des établissements de 50 salariés ou plus retrouve à la fin 2008 son niveau de la fin 2007 (11,2 % ; graphiques 1, 2 et 3). Au final, le taux de rotation sur l'ensemble de l'année 2008 s'établit à 46,5 %<sup>(1)</sup> et demeure plus élevé qu'en 2007 (45,6 %), suite au dynamisme du début d'année.

Cette évolution est à l'image de celle de l'emploi. L'évolution des flux de main-d'œuvre est effectivement très liée à celle de l'emploi (graphique 4). Une bonne orientation du marché du travail favorise non seule-

ment les entrées (embauches en CDD et en CDI plus particulièrement) mais également les sorties (démissions notamment). En 2007, du fait du dynamisme de l'emploi, le taux de rotation avait augmenté sensiblement pour dépasser son précédent sommet de 2000 [1]. *A contrario*, en période de conjoncture défavorable, l'ajustement de l'emploi à l'activité économique s'opère au détriment de l'intérim [3] et des embauches. Le ralentissement des embauches décourage ensuite les mobilités professionnelles et les démissions s'infléchissent. En 2008, la contraction de l'activité, en fin d'année notamment, s'est accompagnée d'une dégradation de la situation du marché du travail [2].

(1) - Le taux de rotation annuel n'est pas la somme des taux trimestriels mais la moyenne des taux annuels d'entrée et de sortie (encadré 2).



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES,  
DE LA FAMILLE,  
DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE LA VILLE

L'ajustement de l'emploi à ce retournement conjoncturel a pour conséquence un repli marqué du recours à l'intérim dès le deuxième trimestre. Le taux de recours à l'intérim passe de 3,3 % au premier trimestre à 2,7 % au quatrième trimestre. Il perd ainsi 1,6 point dans l'industrie et 1,5 point dans la construction, ses principaux secteurs utilisateurs, entre les quatrième trimestres de 2007 et de 2008.

Hors intérim, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole stagne en 2008 : il ralentit dès le premier trimestre et est en baisse à partir du troisième trimestre. En lien avec cette conjoncture moins favorable, la rotation de la main-d'œuvre s'infléchit sous l'effet de la baisse du taux d'entrée, principalement des embauches, et de celle, moins marquée, du taux de sortie. Parmi les sorties, les démissions baissent en fin d'année, en phase avec l'évolution des embauches.

L'infléchissement de la rotation de la main-d'œuvre au cours de l'année 2008 concerne tous les secteurs, avec des rythmes différenciés néanmoins.

Les destructions d'emploi s'accroissent dans l'industrie tout au long de l'année. Dans ce secteur, le taux de rotation affiche une légère hausse au premier trimestre (5,4 % après 5,2 % au quatrième trimestre 2007) et diminue aux trimestres suivants : il s'établit à 4,8 % au quatrième trimestre.

Dans la construction, l'emploi salarié ralentit sensiblement à partir du deuxième trimestre et est en baisse au quatrième trimestre pour la première fois depuis six ans. Dans ce secteur, le taux de rotation s'infléchit également à partir du deuxième trimestre : il s'établit à 5,1 % au quatrième trimestre, contre 6,3 % au premier.

Enfin, dans le tertiaire hors intérim, l'emploi ralentit au premier semestre et se stabilise au deuxième. C'est le seul secteur pour lequel le taux de rotation annuel est en hausse sur l'ensemble de l'année 2008. En effet, la rotation de la main-d'œuvre de ce secteur accélère sensiblement en début d'année (15,1 % au deuxième trimestre 2008 contre 14,4 % au quatrième trimestre 2007) et ne s'infléchit qu'à partir du troisième trimestre pour retrouver à la fin 2008 son niveau de la fin 2007. Plus particulièrement, au sein du tertiaire, ce sont les activités à forte rotation qui contribuent le plus à la hausse en 2008 (tableau 2 : Services

aux particuliers). Ainsi, la tendance à la hausse de la rotation des contrats à durée déterminée (CDD) se poursuit dans le secteur des services aux particuliers. Ce secteur est toutefois aussi touché par le retournement conjoncturel : les taux d'entrée en CDI et de démission sont orientés à la baisse et le taux de sortie pour fin de CDD progresse davantage que le taux d'embauche en CDD.

### Les embauches en CDI sont en recul tout au long de l'année 2008

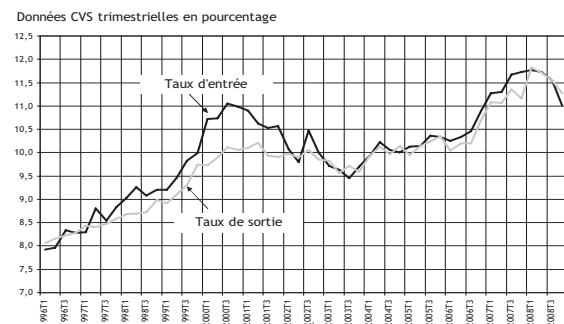
La baisse des entrées contribue très fortement à l'infléchissement de la rotation au cours de l'année 2008. Après une très forte augmentation en début d'année 2007, le taux d'entrée est quasiment stable de mi-2007 à mi-2008 et se replie nettement au second semestre 2008. Au final, il s'établit à 11,0 % au quatrième trimestre de 2008, après 11,8 % au premier. Ce mouvement est plus marqué dans les établissements de 10 à 49 salariés que dans ceux de 50 salariés ou plus (-1,1 point contre -0,3 point entre les quatrième trimestres de 2007 et 2008). Au total sur l'année 2008, le taux d'entrée annuel s'établit à 46,3 %, soit un niveau proche des 46,2 % de 2007.

Ce sont principalement les embauches en CDI, rapportées à l'emploi de début de période, qui s'infléchissent. Le taux d'entrée en CDI demeure stable au premier trimestre (3,2 %) puis diminue progressivement, s'établissant ainsi à 2,8 % au quatrième trimestre. Il connaît une baisse dans tous les secteurs mais cette dernière est plus marquée dans la construction<sup>(2)</sup> où, entre les quatrième trimestres 2007 et 2008, le taux d'entrée en CDI baisse de plus d'un tiers (2,3 % contre 3,7 %).

Parallèlement, le taux d'entrée en CDD progresse tout au long du premier semestre, pour atteindre 8,1 % au deuxième trimestre, puis s'infléchit et revient au dernier trimestre à son niveau de la fin de l'année 2007 (7,7 %). Cette évolution reflète celle

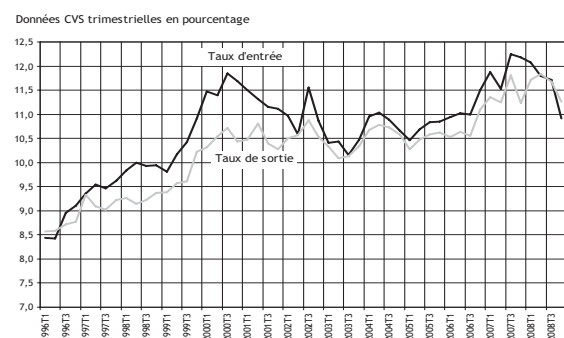
(2) - D'un point de vue structurel, la construction est le seul secteur où les CDI représentent plus de la moitié des embauches (la part des embauches en CDI y est de 54 % contre 36 % dans l'industrie et 28 % dans le tertiaire, tableau 2).

Graphique 1  
Mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus



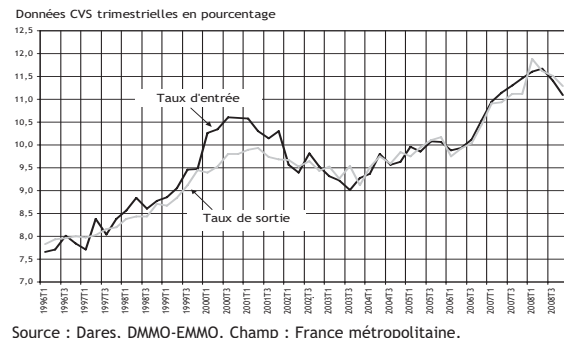
Source : Dares, DMMO-EMMO. Champ : France métropolitaine.

Graphique 2  
Mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 10 à 49 salariés



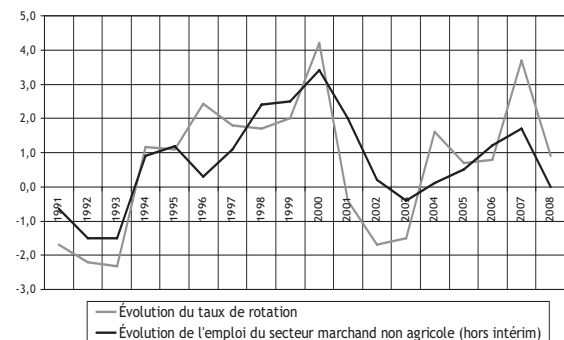
Source : Dares, DMMO-EMMO. Champ : France métropolitaine.

Graphique 3  
Mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus



Source : Dares, DMMO-EMMO. Champ : France métropolitaine.

Graphique 4  
Évolution de l'emploi et évolution du taux de rotation



Lecture : en 2000, le taux de rotation et l'emploi ont augmenté respectivement d'environ 4 % et 3,5%.

Source : Dares, DMMO-EMMO. Insee, Créations d'emplois dans le secteur concurrentiel. Champ : France métropolitaine.



du secteur tertiaire<sup>(3)</sup> tandis que dans l'industrie et la construction, le taux d'entrée en CDD se replie dès le deuxième trimestre.

### Les sorties pour fin de CDD restent à un niveau élevé tout au long de l'année

Le taux de sortie se maintient à un haut niveau au cours de l'année 2008 sous l'effet notamment de deux mouvements. D'une part, les sorties pour fin de CDD restent éle-

vées tout au long de l'année. D'autre part, les démissions ne baissent qu'en fin d'année, en lien avec l'orientation moins favorable des embauches. Ainsi, après une forte hausse au premier trimestre (11,8 % après 11,1 % au quatrième trimestre 2007), le taux de sortie diminue progressivement aux trimestres suivants et retrouve au quatrième trimestre de 2008 un niveau proche de celui de la fin de l'année 2007 (11,3 %). Ce mouve-

ment provient à la fois des établissements de 10 à 49 salariés et de ceux de 50 salariés ou plus. Au total sur l'année 2008, le taux de sortie annuel est en légère hausse (46,6 % contre 45,0 % en 2007), en lien avec l'augmentation du début d'année.

*(3) - Structurellement, le tertiaire est le secteur qui a le plus recours aux CDD : le taux d'entrée en CDD est trois fois plus élevé que ceux de l'industrie et de la construction (32 % en 2008 contre 11 % dans l'industrie et 10 % dans la construction, tableau 2).*

Tableau 2  
Mouvements de main-d'œuvre par secteur d'activité en 2007 et 2008

Taux pour 100 salariés présents en début d'année

Secteur d'activité (nomenclature NAF 36 postes)	2008													
	2007	Taux de rotation	Taux de rotation	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux d'entrée en CDD	Taux d'entrée en CDI	Part des CDI dans les embauches*	Taux de sortie pour fin de CDD	Taux de licenciements économiques	Taux d'autres licenciements	Taux de démission	Taux de départ en retraite	Taux de fin de période d'essai
Industries agricoles et alimentaires.....	38,4	38,4	37,6	39,3	29,7	7,2	19,6	23,9	0,7	1,9	7,0	1,6	1,7	6,2
Biens de consommation.....	25,8	25,8	24,7	26,9	16,5	6,2	27,2	14,4	1,6	1,9	3,8	1,7	0,7	4,3
Habillement, cuir.....	28,7	29,8	28,3	31,2	20,2	6,0	23,0	17,4	2,8	1,9	4,0	2,1	1,0	1,9
Édition, imprimerie, reproduction.....	34,3	36,1	35,0	37,3	25,7	7,1	21,6	23,5	1,7	2,3	4,5	1,5	0,9	2,2
Pharmacie, parfumerie, entretien.....	21,0	19,5	19,1	20,0	11,4	6,2	35,4	9,3	0,6	1,6	3,1	1,4	0,4	5,8
Équipements du foyer.....	20,2	19,3	17,7	20,8	10,1	5,3	34,7	8,2	2,2	2,0	3,7	2,0	0,6	6,2
Industrie automobile.....	11,1	11,9	9,0	14,8	3,3	3,5	50,7	2,9	1,4	1,5	2,5	3,7	0,2	8,4
Biens d'équipements.....	17,5	16,4	16,7	16,1	7,5	7,9	51,0	5,1	0,6	1,4	4,2	1,9	0,5	6,3
Construction navale, aéronautique, ferroviaire.....	12,2	11,7	11,8	11,6	4,2	6,5	60,4	3,2	0,3	0,8	2,4	2,3	0,2	6,7
Équipements mécaniques.....	19,5	17,9	18,3	17,4	9,0	8,5	48,5	6,2	0,5	1,8	5,1	1,8	0,7	6,7
Équipements électriques et électroniques	17,3	16,7	16,9	16,4	6,9	7,4	51,8	4,5	1,1	1,3	3,8	1,8	0,5	5,5
Biens intermédiaires.....	17,2	16,2	14,9	17,6	8,0	5,8	41,8	6,2	1,2	1,8	3,4	2,1	0,5	6,2
Production de produits minéraux.....	15,9	14,5	13,3	15,7	6,8	5,7	45,5	5,0	0,6	1,7	3,4	2,3	0,4	6,3
Industrie textile.....	19,4	18,2	14,9	21,5	9,9	4,4	30,9	8,9	3,3	1,9	2,8	1,9	0,5	4,1
Industrie du bois et du papier.....	19,0	18,1	16,7	19,5	8,9	6,9	43,4	6,8	1,4	2,0	4,4	1,8	1,0	5,4
Chimie, caoutchouc, plastiques.....	16,3	16,2	14,7	17,7	8,0	5,3	39,7	6,4	1,4	1,9	3,2	2,1	0,4	6,0
Métallurgie, transformation des métaux.	18,1	16,7	15,7	17,8	8,6	6,3	42,1	6,3	0,8	1,9	3,7	2,3	0,6	6,6
Composants électriques et électroniques	15,6	14,2	13,0	15,4	6,2	5,4	46,5	5,2	1,1	1,4	3,0	2,0	0,3	6,9
Énergie.....	19,5	16,8	15,3	18,3	4,8	5,9	55,2	2,4	0,0	1,4	2,2	0,9	0,1	0,9
Production de combustibles et carburants	10,9	11,5	10,8	12,2	4,5	4,7	50,5	3,4	0,2	0,4	1,4	3,0	0,1	2,3
Eau, gaz, électricité.....	20,6	17,2	15,7	18,8	4,8	5,9	55,2	2,3	0,0	1,5	2,2	0,9	0,1	0,8
Construction.....	25,7	22,4	22,1	22,6	9,9	11,5	53,8	6,2	0,5	3,0	7,9	1,4	0,9	7,2
Commerce.....	47,8	47,9	47,8	48,1	32,7	13,1	28,6	26,6	0,6	3,7	9,7	0,9	3,0	1,5
Commerce et réparation automobile.....	31,5	30,5	29,7	31,3	15,8	12,3	43,9	12,2	0,6	3,1	8,7	1,2	2,1	0,9
Commerce de gros.....	34,1	34,0	34,0	34,0	19,8	12,2	38,1	15,7	0,8	3,3	7,5	1,2	2,1	2,1
Commerce de détail, réparations.....	62,6	62,8	62,7	63,0	46,7	14,0	23,1	38,3	0,4	4,1	11,7	0,6	4,1	1,2
Transports.....	33,5	33,4	33,0	33,8	19,4	11,7	37,6	15,3	0,3	3,3	7,8	1,3	1,7	4,0
Activités financières.....	23,9	25,8	26,0	25,5	10,6	7,4	41,0	8,6	0,2	1,2	3,5	2,4	0,8	0,7
Activités immobilières.....	35,9	37,9	38,0	37,8	22,2	13,6	37,9	20,6	0,2	3,1	7,6	1,5	2,1	1,5
Services aux entreprises.....	58,6	59,9	61,0	58,7	39,8	17,6	30,6	34,5	0,5	3,8	9,9	0,9	2,9	1,5
Postes et télécommunications.....	41,7	43,1	42,5	43,7	17,1	11,2	39,6	15,5	0,3	1,9	6,6	1,2	1,4	1,3
Conseil et assistance.....	40,1	40,2	41,6	38,9	20,6	17,8	46,2	17,2	0,6	2,8	10,1	0,9	2,4	1,3
Services opérationnels.....	89,0	92,1	93,3	90,8	71,2	19,5	21,4	62,6	0,5	5,7	10,8	0,9	4,0	1,8
Recherche et développement.....	26,3	25,5	26,6	24,3	17,0	7,7	31,2	14,0	0,2	1,0	3,9	1,5	0,6	1,3
Services aux particuliers.....	127,9	135,0	133,3	136,6	95,7	36,3	27,5	90,2	0,5	4,5	26,3	0,7	9,9	0,7
Hôtels et restaurants.....	116,7	126,1	123,8	128,4	79,3	43,2	35,2	72,6	0,4	5,1	32,1	0,6	12,7	0,7
Activités récréatives, culturelles et sportives.....	163,2	172,7	172,4	173,0	150,9	20,2	11,8	148,4	0,6	2,8	13,0	0,8	3,7	0,5
Services personnels et domestiques.....	81,4	77,3	77,1	77,6	55,0	20,8	27,4	46,9	0,4	3,6	17,5	1,2	5,6	0,5
Éducation, santé, action sociale.....	77,8	79,0	79,6	78,4	70,0	9,1	11,5	65,0	0,2	1,5	7,4	1,5	0,9	0,6
Éducation.....	54,5	53,4	53,0	53,9	43,6	8,9	16,9	41,4	0,3	1,3	7,0	1,6	0,7	0,7
Santé et action sociale.....	80,5	82,5	83,3	81,8	73,7	9,1	11,0	68,4	0,1	1,6	7,3	1,5	0,9	0,6
Administrations.....	38,3	43,1	43,1	43,1	34,8	6,8	16,2	30,9	0,2	1,1	4,5	2,5	0,6	0,5
Activités d'administration publique.....	18,5	21,7	21,2	22,3	15,3	4,4	22,4	12,4	0,1	0,5	2,1	3,3	0,3	0,3
Activités associatives.....	63,7	69,6	70,2	68,9	59,3	9,5	13,8	53,7	0,4	1,6	7,5	1,3	1,0	0,9
Industrie.....	20,9	20,1	19,1	21,2	11,2	6,2	35,9	8,7	1,0	1,7	3,9	2,0	0,6	5,6
Construction.....	25,7	22,4	22,1	22,6	9,9	11,5	53,8	6,2	0,5	3,0	7,9	1,4	0,9	7,2
Tertiaire.....	57,8	60,0	60,2	59,8	31,9	12,2	27,7	38,0	0,4	3,1	9,8	1,3	2,7	1,4
Ensemble.....	45,6	46,5	46,3	46,6	31,9	12,2	27,7	27,7	0,6	2,7	8,1	1,5	2,0	3,0

\* Les embauches correspondent aux entrées en CDI ou CDD (hors transferts entre établissements).

Notes : les sorties pour fin de CNE, les ruptures conventionnelles, ainsi que les transferts en entrée et en sortie entre établissements d'une même entreprise et les autres cas de sortie (accident, décès...) complètent ces motifs.

Les entrées et sorties pour motif non déclaré sont reventilées sur les autres motifs au prorata.

Champ : établissements de 10 salariés ou plus. France métropolitaine.

Source : Dares, DMMO-EMMO.

Tableau 3

## Mouvements de main-d'œuvre par sexe et âge dans les établissements de 10 salariés et plus, en 2007 et 2008

Année	Âge	Sexe	Taux de rotation	Taux d'entrée	Taux d'entrée en CDD	Taux d'entrée en CDI*	Taux de sortie	Taux de sortie pour fin de CDD	Taux de démission	Taux de licenciement économique	Taux d'autres licenciements	Taux de fin de période d'essai	Taux de départ en retraite
2007	Ensemble .....		45,6	46,2	31,3	12,7	45,0	26,4	8,2	0,6	2,6	2,0	1,5
		Femmes .....	57,8	58,7	44,6	12,0	56,9	41,7	8,1	0,6	2,3	2,0	1,3
		Hommes .....	37,0	37,5	21,9	13,2	36,5	18,5	8,2	0,6	2,7	2,0	1,7
	Moins de 30 ans .....		104,2	110,6	81,2	27,5	97,7	67,4	17,6	0,3	3,2	5,2	0,0
		Femmes .....	132,2	138,6	110,0	26,6	125,9	95,1	18,1	0,3	2,7	5,4	0,0
		Hommes .....	82,7	89,1	59,2	27,9	76,3	46,4	17,1	0,3	3,6	5,0	0,0
	30 à 49 ans .....		30,5	30,8	18,6	10,0	30,2	15,5	6,6	0,6	2,4	1,4	0,0
		Femmes .....	37,4	38,0	27,1	8,8	36,9	23,4	6,0	0,7	2,1	1,2	0,0
		Hommes .....	25,6	25,8	12,7	10,7	25,4	10,0	7,0	0,6	2,5	1,4	0,0
	50 ans ou plus .....		23,1	18,6	12,2	4,4	27,6	11,0	2,3	0,8	2,4	0,6	6,9
		Femmes .....	27,8	23,6	17,8	4,1	32,0	16,6	2,4	0,8	2,5	0,5	5,9
		Hommes .....	19,8	15,1	8,3	4,6	24,5	7,1	2,2	0,8	2,4	0,6	7,5
2008	Ensemble .....		46,5	46,3	31,9	12,2	46,6	27,7	8,1	0,6	2,7	2,0	1,5
		Femmes .....	60,1	60,6	45,5	12,2	59,6	43,6	8,3	0,6	2,5	2,2	1,3
		Hommes .....	36,6	36,1	21,4	12,2	37,1	19,4	7,9	0,6	2,9	1,9	1,6
	Moins de 30 ans .....		101,7	106,1	79,0	25,4	97,2	67,7	16,7	0,4	3,4	5,2	0,0
		Femmes .....	131,0	136,3	108,3	26,0	125,8	94,5	18,2	0,3	2,9	5,8	0,0
		Hommes .....	77,0	81,1	55,0	24,4	73,0	45,4	15,1	0,4	3,7	4,6	0,0
	30 à 49 ans .....		30,4	30,1	18,7	9,3	30,7	16,1	6,4	0,6	2,4	1,3	0,0
		Femmes .....	37,8	37,9	27,2	8,7	37,8	23,9	6,0	0,6	2,2	1,2	0,0
		Hommes .....	24,4	23,9	12,1	9,6	25,0	10,1	6,5	0,5	2,5	1,4	0,0
	50 ans ou plus .....		24,3	19,6	13,3	4,5	29,0	12,0	2,5	0,8	2,6	0,6	6,5
		Femmes .....	29,8	25,7	19,5	4,4	33,9	17,8	2,7	0,8	2,6	0,5	5,7
		Hommes .....	19,9	15,0	8,5	4,5	24,8	7,5	2,4	0,8	2,5	0,6	6,9

Source :  
Dares,  
DMMO/EMMO.

(\*) Les entrées en CNE sont incluses dans celles en CDI pour l'année 2007.

Note : les entrées et sorties pour motif non déclaré sont reventilées sur les autres motifs au prorata.

Champ : établissements de 10 salariés ou plus. France métropolitaine.

Le principal motif de sortie, les sorties pour fin de CDD (4), est le seul motif qui reste orienté à la hausse sur l'année. Cette hausse des sorties pour fins de CDD n'est pas forcément induite par la dégradation de la conjoncture. En effet, le taux de sortie pour fin de CDD n'est pas corrélé significativement à l'évolution de l'emploi. Une période de basse conjoncture est défavorable aux entrées en CDD et de ce fait aux sorties pour fin de contrat, mais les transformations de CDD en CDI en pâtissent également, ce qui joue en sens inverse sur les sorties pour fin de CDD. Ainsi, le taux de fin de CDD du dernier trimestre 2008 est supérieur à celui de la fin de 2007, aussi bien dans les secteurs où le repli de l'emploi est marqué, industrie (+0,2 point) et construction (+0,4 point), que dans le tertiaire (+0,5 point) qui a moins pâti du retournement conjoncturel.

Nettement plus sensibles à la conjoncture et à l'évolution des embauches en particulier, les démissions, rapportées à l'emploi de début de période, baissent au quatrième trimestre dans tous les secteurs. Le taux de démission s'établit ainsi à 1,8 % (contre 2,1 % aux trois premiers trimestres). Dans la construction notamment, le taux de démission est en recul dès le deuxième trimestre et sa baisse graduelle se solde par une perte de

Tableau 4

## Mouvements de main-d'œuvre par catégorie socioprofessionnelle dans les établissements de 10 salariés ou plus, en 2008

	Part des CDD dans les embauches	Ventilation des motifs de sortie					
		Fin de CDD	Démission	Licenciement économique	Autre licenciement	Fin de période d'essai	Retraite
Cadres .....	42,6	28,9	22,5	2,1	8,0	4,0	4,8
Professions intermédiaires .....	67,3	52,5	17,3	1,6	5,0	3,3	3,2
Employés .....	75,6	59,0	16,3	0,7	4,3	5,5	1,1
Ouvriers qualifiés .....	58,1	37,0	27,3	2,5	9,6	4,8	4,8
Ouvriers non qualifiés .....	84,9	65,6	13,0	1,2	5,2	3,2	1,3

Source :  
Dares, DMMO-EMMO.

Note : pour chaque catégorie socioprofessionnelle, la somme des parts des différents motifs de sortie ne vaut pas 100 car certains motifs ne sont pas indiqués : les transferts entre établissements d'une même entreprise (6 % des sorties en 2008), les fins de CNE (0,1 % des sorties en 2008), et d'autres motifs (ruptures conventionnelles, accidents et décès, non déclarations...) complètent les parts affichées.

Champ : établissements de 10 salariés ou plus. France métropolitaine.

0,8 point entre les quatrième trimestres de 2007 et 2008.

Le taux de sortie pour fin de période d'essai reste globalement stable en 2008 à 0,5 %. Il en est de même pour le taux de sortie pour licenciement autre qu'économique, à 0,6 %. Par contre, le licenciement pour motif économique, qui poursuit jusqu'au troisième trimestre une tendance pluriannuelle à la baisse (0,13 % en moyenne sur les trois trimestres), se redresse au dernier trimestre à un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2005 (0,17 %).

Enfin, après avoir connu une forte progression en 2004, avec la mise

en place des retraites anticipées pour carrières longues, le taux de départ en retraite reste stable : 1,5 % en 2008, comme en 2007 (5).

(4) - Les sorties pour fin de CDD représentent plus de la moitié des sorties. Le taux de sortie pour fin de CDD est de 27,7 % en 2008. Viennent ensuite les démissions (8,1 % en 2008), les autres licenciements (2,7 %), les fins de période d'essai (2,0 %), les départs en retraite (2,0 %) et les licenciements économiques (0,6 %).

(5) - Un nouveau motif de sortie est entré en vigueur en août 2008 : la rupture conventionnelle. Il n'a pu être pris en compte car les formulaires DMMO, envoyés aux établissements en début d'année, ne le mentionnaient pas encore. Il y a eu environ 31 500 ruptures conventionnelles homologuées entre août et décembre 2008, soit un taux de sortie pour ce motif d'un peu moins de 0,2 %.

### La rotation de la main-d'œuvre féminine augmente toujours

En 2008, la rotation de la main-d'œuvre poursuit sa progression pour les femmes, pour atteindre un taux annuel de 60,1 %, tandis qu'elle diminue légèrement pour les hommes (36,6 %) (tableau 3). Cette différence s'explique par des effets de composition sectorielle. Les femmes sont plus nombreuses dans le secteur tertiaire et davantage recrutées sous CDD, tandis que les hommes sont plus nombreux dans l'industrie et dans la construction, où le recours à l'intérim se substitue à celui du CDD [1]. Ainsi, pour les femmes, la hausse de la rotation de la main-d'œuvre est liée aux augmentations du taux d'entrée en CDD et du taux de sortie pour fin de CDD, notamment dans le secteur tertiaire. Pour les hommes, l'évolution à la baisse de la rotation de la main-d'œuvre provient du recul du taux d'entrée en CDI et du taux de démission, particulièrement dans le secteur de la construction.

### Le taux d'embauche diminue pour les moins de 30 ans

La tranche d'âge des moins de 30 ans est celle qui connaît de loin la rotation la plus élevée, mais c'est aussi celle pour laquelle l'infléchis-

sement de la rotation est le plus marqué en 2008. Le taux de rotation est d'environ 100 % chez les moins de 30 ans et de moins de 30 % chez les 30 ans ou plus. Il perd plus de deux points en 2008 chez les moins de 30 ans (101,7 % en 2008 après 104,2 % l'année précédente) tandis qu'il reste globalement stable pour les plus de 30 ans. La baisse des rotations chez les moins de 30 ans est presque entièrement attribuable à la diminution des embauches. La baisse des embauches est particulièrement importante (-8,0 points) chez les jeunes hommes, traduisant leur plus grande difficulté d'insertion dans le marché du travail face à la dégradation de la conjoncture : c'est la seule catégorie dont le taux de chômage augmente, en moyenne annuelle, en 2008 [2]. Globalement pour les hommes et les femmes de moins de 30 ans, les taux d'entrée en CDD et en CDI perdent près de deux points en 2008 mais, relativement à leurs niveaux respectifs, la décreue est la plus forte pour les CDI. En effet, pour les moins de 30 ans, le taux d'entrée en CDD est trois fois plus élevé que le taux d'entrée en CDI (79 % contre 25 %). Enfin, le taux de sortie est quasiment stable sous l'effet de deux tendances opposées. D'une part, le taux de démission, plus sensible à la conjoncture, est en baisse tandis que d'autre part, le taux de

sortie pour fin de CDD progresse légèrement.

### Cadres et ouvriers qualifiés plus souvent embauchés sous CDI

Seuls les cadres sont embauchés plus d'une fois sur deux sous CDI (tableau 4). Ceci n'est cependant plus vrai au-delà de 50 ans : pour cette tranche d'âge, 64 % des cadres sont embauchés sous CDD, soit une proportion plus forte que pour les ouvriers qualifiés (58 %). La part des CDD dans les embauches diminue pour les cadres en 2008 (-1,1 point), tandis qu'elle augmente pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés (+3,4 et +2,6 points respectivement). La fin de CDD est le motif de sortie le plus fréquent, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle. C'est pour les ouvriers non qualifiés que la part des fins de CDD dans les sorties est la plus forte (66 %) et pour les cadres qu'elle est la plus faible (29 %). La part des démissions est la plus élevée pour les ouvriers qualifiés (27 %), mais c'est également parmi eux que la baisse des démissions par rapport à 2007 est la plus forte (-3,0 points).

---

Céline ARNOLD (Dares).

---

---

## Références

[1] Picart C. (2009), « Forte augmentation des mouvements de main-d'oeuvre en 2007 », *Premières Informations Dares*, n° 24.2, juin.

[2] Domens J., Schreiber A., Monneraye O., Thévenot C., Thélot H., Debauche E., Gonzalez L. (2009), « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2008 », *Premières Synthèses Dares*, n° 34.1, août.

[3] Domens J. (2009), « L'intérim en 2008 : recul marqué de l'intérim », *Premières Informations Dares*, n° 27.4, juin.

---

## L'EXTENSION DU CHAMP DE L'ENQUÊTE AUX ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE 10 SALARIÉS

Tableau A

Mouvements d'entrée selon la nature du contrat et mouvements de sortie selon les principaux motifs dans les établissements d'au moins un salarié

*Données en niveau  
Taux pour 100 salariés présents en début de trimestre ou année*

	Établissements de 1 à 9 salariés						Ensemble des établissements	
	Annuels		Glissements annuel				Annuels	
	2007	2008	T1	T2	T3	T4	2007	2008
<b>Taux d'entrée (*)</b>								
<b>Ensemble</b> .....	60,0	57,0	-0,4	0,0	-1,1	-1,3	50,0	49,2
Industrie .....	37,0	38,1	1,4	-0,7	-0,2	0,6	23,0	21,8
Construction .....	43,9	49,7	1,5	2,0	2,2	-0,7	34,3	33,3
Tertiaire .....	67,0	61,2	-1,3	-0,3	-1,9	-1,8	61,0	60,4
<b>Taux d'entrée en CDD</b>								
<b>Ensemble</b> .....	38,7	36,6	-0,2	0,0	-1,1	-0,7	33,2	33,0
Industrie .....	21,9	22,0	0,5	-0,7	0,2	0,0	13,6	12,7
Construction .....	22,3	30,1	2,1	1,9	2,3	0,8	15,5	18,1
Tertiaire .....	44,2	39,5	-0,9	-0,3	-2,0	-1,2	41,9	41,7
<b>Taux d'entrée en CDI (***)</b>								
<b>Ensemble</b> .....	18,0	17,1	-0,4	0,0	-0,1	-0,5	14,4	13,7
Industrie .....	12,2	13,1	0,8	0,0	-0,5	0,5	7,5	7,3
Construction .....	21,4	19,7	-0,8	0,2	0,1	-1,5	18,2	14,8
Tertiaire .....	18,4	17,3	-0,5	0,0	0,0	-0,5	16,1	15,6
<b>Taux de sortie *(**)</b>								
<b>Ensemble</b> .....	57,0	54,6	-0,2	0,2	-1,2	-1,1	48,3	48,8
Industrie .....	35,0	34,9	0,7	0,0	-0,5	-0,4	23,4	23,2
Construction .....	39,1	43,7	0,4	0,8	2,1	0,6	30,3	31,2
Tertiaire .....	63,0	58,5	-0,6	0,1	-2,0	-1,6	58,6	59,3
<b>Taux de fin de contrat à durée déterminée</b>								
<b>Ensemble</b> .....	31,4	29,3	-0,6	0,3	-1,1	-0,7	27,6	28,0
Industrie .....	15,3	14,6	-0,2	0,0	-0,3	-0,2	9,9	9,5
Construction .....	13,0	18,8	1,6	1,7	1,8	0,3	8,8	11,4
Tertiaire .....	37,2	33,0	-1,1	0,1	-1,8	-1,0	35,9	36,3
<b>Taux de démission</b>								
<b>Ensemble</b> .....	11,8	11,1	0,4	-0,3	-0,1	-0,6	9,3	9,0
Industrie .....	9,0	8,9	0,7	-0,1	20,1	-0,7	4,7	4,7
Construction .....	13,9	13,6	0,2	-0,5	0,2	-0,4	11,7	10,2
Tertiaire .....	11,8	11,0	0,3	-0,2	-0,2	-0,7	10,5	10,3
<b>Taux de licenciement économique</b>								
<b>Ensemble</b> .....	1,4	1,6	0,0	0,1	0,0	0,2	0,8	0,9
Industrie .....	1,2	1,4	-0,1	0,1	0,1	0,2	1,1	1,1
Construction .....	1,5	2,1	-0,3	0,2	0,2	0,4	0,8	1,2
Tertiaire .....	1,4	1,6	0,1	0,0	-0,1	0,1	0,7	0,8
<b>Taux de licenciement autre qu'économique</b>								
<b>Ensemble</b> .....	2,8	3,3	0,1	0,2	0,1	0,1	2,6	2,9
Industrie .....	1,8	2,0	0,3	-0,1	0,0	0,0	1,7	1,7
Construction .....	3,8	4,1	-0,3	-0,3	0,6	0,2	3,3	3,5
Tertiaire .....	2,7	3,2	0,2	0,3	0,0	0,1	2,8	3,1
<b>Taux de fins de période d'essai</b>								
<b>Ensemble</b> .....	2,1	2,5	0,0	0,1	0,1	0,1	2,1	2,2
Industrie .....	1,7	2,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,9	0,8
Construction .....	1,3	2,0	0,3	0,3	0,1	-0,1	1,3	1,4
Tertiaire .....	2,2	2,5	-0,1	0,1	0,1	0,2	2,6	2,7
<b>Taux de départ en retraite</b>								
<b>Ensemble</b> .....	1,2	1,0	0,0	-0,1	0,0	-0,2	1,4	1,3
Industrie .....	1,2	0,9	-0,2	-0,1	0,0	0,0	1,9	1,8
Construction .....	0,9	0,5	0,1	-0,2	-0,2	-0,2	1,1	1,0
Tertiaire .....	1,2	1,0	0,0	-0,1	0,1	-0,2	1,3	1,2
<b>Taux de rotation</b>								
<b>Ensemble</b> .....	58,5	55,8	-0,3	0,1	-1,2	-1,2	49,1	49,0
Industrie .....	36,0	36,5	1,0	-0,4	-0,3	0,1	23,2	22,5
Construction .....	41,5	46,7	0,9	1,4	2,2	-0,1	32,3	32,2
Tertiaire .....	65,0	59,9	-0,9	-0,1	-2,0	-1,7	59,8	59,9

(\*) Les sorties pour fins de CNE, les ruptures conventionnelles, les entrées et sorties pour motif non déclaré ainsi que les transferts en entrée et en sortie entre établissements d'une même entreprise et les autres cas de sortie (accident, décès...) complètent le détail présenté des entrées et des sorties.

(\*\*) Les ruptures conventionnelles sont prises en compte dans l'ensemble des sorties mais ne sont pas présentées isolément.

(\*\*\*) Les entrées en CNE sont incluses dans celles en CDI pour l'année 2007.

Champ : établissement d'un salarié ou plus. France métropolitaine.

Source : Dares, DMMO-EMMO.

Depuis 2007, l'enquête EMMO interroge les établissements de moins de 10 salariés et couvre ainsi l'ensemble des établissements de moins de 50 salariés du secteur concurrentiel. Le nombre d'établissements enquêtés reste stable (environ 50 000 par trimestre). Une fois intégrés les résultats du dispositif DMMO, toutes les tailles d'établissement sont donc désormais couvertes. Il n'est toutefois pas encore possible de présenter des résultats trimestriels corrigés des variations saisonnières. Les résultats présentés sont donc essentiellement des niveaux annuels ou des glissements annuels des niveaux trimestriels non désaisonnalisés.

La prise en compte des établissements de moins de 10 salariés (TPE) porte le taux de rotation global à 49,0 % (tableau A), au lieu de 46,5 % pour les seuls établissements de 10 salariés et plus (tableau 1). En effet, le taux de rotation décroît avec la taille : il est de 55,8 % en deçà de 10 salariés et de 46,9 % dans les établissements de 10 à 49 salariés (PE). La différence est essentiellement attribuable à un plus fort recours aux CDD dans les TPE [1]. Parmi les motifs de sortie, les TPE se distinguent par un taux de licenciement économique nettement plus élevé (1,6 % contre 0,8 % pour les moyens et grands établissements).

En moyenne en 2008, la rotation baisse dans les établissements de moins de 10 salariés, avec une très nette accentuation du mouvement au second semestre. Le taux de rotation dans les établissements de moins de 10 salariés s'établit à 55,8 % en 2008, contre 58,5 % l'année précédente. Cette baisse provient d'une diminution des taux d'entrée et de sortie du secteur tertiaire alors que le taux de rotation a augmenté dans le secteur de la construction et est resté quasiment stable dans l'industrie. Le repli du taux d'entrée s'explique ainsi principalement par la forte baisse du taux d'embauche en CDD dans le tertiaire alors que ce dernier a augmenté dans la construction. Par ailleurs, le taux d'embauche en CDI diminue légèrement dans la construction et le tertiaire. Parallèlement, la baisse du taux de sortie s'explique principalement par le repli du taux de sortie pour fin de CDD dans le secteur tertiaire alors que celui-ci augmente dans la construction. Le taux de démission, quant à lui, baisse très légèrement dans la construction et le tertiaire. Par contre, les taux de licenciements et de fin de période d'essai sont plutôt orientés à la hausse, dans tous les secteurs. Enfin, le taux de départ en retraite reste stable.

## MÉTHODOLOGIE

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- **La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)** : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.

- **L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)** : chaque trimestre, la Dares interroge par sondage stratifié, selon la zone d'emploi, le secteur d'activité et la tranche de taille, les établissements de moins de 50 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Au total, environ 50 000 établissements sont interrogés. Jusqu'en 2006, seuls les établissements de 10 à 49 salariés étaient interrogés. Les établissements de 1 à 9 salariés le sont depuis 2007.

Le champ est celui du secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire) de la France métropolitaine. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire. Le nombre d'intérimaires est renseigné par les établissements uniquement en fin de trimestre (les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'œuvre au cours du trimestre).

Toutes les données trimestrielles (hors CNE et ruptures conventionnelles) sont corrigées des variations saisonnières (CVS). Elles sont révisées chaque trimestre. Cette opération n'est pas encore réalisable pour les établissements de moins de 10 salariés car ils n'étaient pas interrogés avant 2007. Ainsi, seuls leurs résultats annuels et les glissements annuels sont diffusés.

**Le taux de rotation (ou turn-over)** est la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie. Pour une période donnée, **le taux d'entrée** (respectivement de sortie) est le rapport entre le nombre total d'entrées (respectivement de sorties) de la période et l'effectif de début de période. Avec cette convention, le taux d'entrée annuel n'est pas la somme des taux d'entrée trimestriels. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi car la prise en compte de la démographie des entreprises est très délicate. Cette différence n'est donc pas commentée.

Lorsque cela est possible, des taux sont calculés pour chaque motif d'entrée et de sortie. C'est possible pour les tabulations par taille, par secteur et par sexe ; les établissements indiquent en effet dans l'enquête leurs effectifs de début et de fin de période ventilés par sexe. Pour calculer les taux par tranche d'âge, on applique aux effectifs la structure par âge de la strate correspondante (taille d'établissement) obtenue à partir des déclarations annuelles de données sociales. Les taux par catégories socioprofessionnelles ne sont pas en revanche calculés.

Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee.

**Le taux de recours à l'intérim** est le rapport entre le nombre d'intérimaires et la somme du nombre d'intérimaires et du nombre de salariés en fin de trimestre.

$$\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{nombre total d'entrées d'une période}}{\text{Nombre de salariés, en début de période}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{nombre total de sorties d'une période}}{\text{Nombre de salariés, en début de période}}$$

$$\text{Taux de rotation} = \frac{\text{taux d'entrée} + \text{taux de sortie}}{2}$$

$$\text{Taux trimestriel de recours à l'intérim} = \frac{\text{nombre d'intérimaires}}{\text{nombre d'intérimaires} + \text{nombre de salariés, en fin de trimestre}}$$

## PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

sont éditées par le **Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi** et le **Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville**  
 Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22 (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23 (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : e-mail : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr)

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville. Impression : Ateliers modernes d'impression, 19 rue Latérale, 92 404, Courbevoie.

Abonnements : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr)

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.